

**CFG GESTION**

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 5.000.000 DHS

SIEGE SOCIAL : 5/7, RUE IBNOU TOUFAIL CASABLANCA - RC : 77 445 - IF : 1031944 - PATENTE : 34771477.

CFG Gestion porte à la connaissance du public que la note d'information et la fiche signalétique du fonds ci-dessous ont été mises à jour comme suit :

Dénomination Fonds	Disposition	Ancienne	Nouvelle
CFG SECURE BONDS	STRATEGIE D'INVESTISSEMENT	<p>Le fonds investira à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors titres d'OPCVM « obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaires et liquidités, en titres de créances émis ou garantis par l'État et titres de créances émis par des Banques, tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>Par ailleurs, le fonds pourra consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations de placement en devises à l'étranger, dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p> <p>De plus, l'univers d'investissement du fonds comprendra :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bons du Trésor • Titres de créances garantis par l'État • Titres de créances émis par des banques <p>Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions</p>	<p>Le fonds investira à hauteur de 90% au moins de ses actifs, hors parts ou actions d'OPCVM « obligations moyen et long terme », créances représentatives des opérations de pension qu'il effectue en tant que cessionnaires et liquidités, en titres de créances émis ou garantis par l'État et titres de créances émis par des Banques. Le fonds peut investir une partie de ses actifs en actions, certificats d'investissement, droits d'attribution ou de souscription dans la limite de 10%, tout en respectant la réglementation en vigueur. Le fonds peut également investir une partie de ses actifs en parts ou actions d'OPCVM (de toutes catégories) dans la limite de 10%, tout en respectant la réglementation en vigueur.</p> <p>Par ailleurs, le fonds peut consacrer au maximum 10% de son actif net à des opérations en devises à l'étranger, selon les règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p> <p>L'univers d'investissement du fonds est constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bons du Trésor • Titres de créances garantis par l'État • Titres de créances émis par des banques • Actions, certificats d'investissement, droits d'attribution ou de souscription cotés à la Bourse de Casablanca ou sur tout autre marché réglementé, en fonctionnement régulier ou ouvert au public • Parts ou actions d'OPCVM (de toutes catégories) • Titres d'OPCC et titres de FPCT • Dépôt à terme. <p>Enfin, le fonds pourra réaliser des opérations de prêt/emprunt de titres et des opérations de prise et de mise en pensions dans les limites, règles et conditions de la réglementation en vigueur.</p>

Cette modification a obtenu le visa de l'AMMC en date du 31/07/2025 sous la référence n° **VP25120** Il est porté à la connaissance des porteurs de parts que le règlement de gestion, la note d'information et la fiche signalétique du fonds susmentionné, sont mis à leur disposition, pour consultation, auprès de la société CFG Gestion, sise au 5/7, rue Ibno Toufail-Casablanca, Téléphone n°: (212) 022.48.82.47, Fax n°: (212) 022.98.26.16.